



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

Sixième séance du quatrième mandat, 26 septembre 2018 à 19 heures
Salle Yves Fricker, Uni Dufour

Procès-verbal (approuvé)

Présents

Romain Boillat, président
Kerly Acosta
Yasmine Atlas
Pierre Cosson
Michelle Cottier
Mathieu Crettenand
Jérôme David
Andreas Dettwiler
Noémie Dubois
Blaise Dupuis
Mathilde Fontanet
Nicolas Fornerod
Romain Gauthier
Stéphanie Girardclos
Marine Girardin
Nicolas Gisin
Didier Grandjean
Yvan Jeanneret
Jérémy Lucchetti
Sébastien Müller
Michele Pellizzari
Didier Picard
Margaux Saudan
Pascal Sciarini
Leonard Truscello
Valeria Wagner.

Rectorat

Yves Flueckiger, recteur
Jacques De Werra, vice-recteur
Brigitte Galliot, vice-rectrice
Denis Hochstrasser, vice-recteur
Jean-Marc Triscone, vice-recteur.
Didier Raboud, secrétaire général adjoint

Secrétaire

Sophie Desjacques Carnegie.

Excusé-e-s :**Excusé-e-s:**

Anton Alexeev
Léo Buehler
Bernard Cerutti
Oliver Hartley
Irène Hermann Palmieri
Jean-Daniel Macchi
Anais Maroonian
Olivier Maulini
Mary O'Sullivan.

Absent-e-s:

Mahdia Benkhoucha
Sophie Brandon
Julien Chanal
Ruth Durrer
Nicolas Tamayo Lopez
Gaviota Villamil.

1. OUVERTURE DE SÉANCE

Le président ouvre la séance. Il informe de la démission de M. Eigenmann remplacé par le professeur Jérôme David. Mme Noémie Dubois rejoint l'Assemblée comme membre étudiante. Ils sont accueillis avec les applaudissements.

Mme Roy Gava, représentante du CCER, a démissionné. Le CCER informera l'Assemblée de la personne qui la remplacera.

Mme Sauge avait informé l'Assemblée qu'en raison de changement d'affectation professionnelle, elle ne pourrait plus siéger à l'Assemblée. Le PAT a donc un poste à pourvoir.

M. Crettenand demande comment le PAT doit s'organiser pour remplacer Mme Sauge. **Le président** lui répond que le- la « vient-ensuite » doit être contacté-e.

1.1. Approbation de l'ordre du jour

Approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal des séances des 13 juin et 4 juillet 2018

Les procès-verbaux sont approuvés avec modifications.

2. COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

Pas de communication.

3. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET RÉPONSES AUX QUESTIONS

Le Recteur donne les informations suivantes :

- 12 projets NCCR ont été remis au FNRS. Il salue la participation importante de l'UNIGE. A l'issue de cette procédure, 7 projets seront retenus pour la deuxième étape de sélection.
- La subvention fédérale de base pour 2018 s'élèvera à 2,8 millions, en augmentation par rapport à ce qui était attendu et inscrit au budget. Cette augmentation démontre la qualité de l'UNIGE, la clé de répartition de la manne fédérale étant fonction de critères comparatifs et concurrentiels entre universités suisses.
- Le coordinateur du programme SPI a été engagé et il entrera en fonction au 1^{er} octobre.
- 5500 personnes ont assisté à la grande conférence EAIE (European Association for International Education).

- Le FNRS lance un programme de recherche dans le domaine digital. 3 axes ont été identifiés : 1) formation, apprentissage et tournant numérique, 2) éthique, fiabilité et gouvernance, 3) économie numérique et marché du travail. Encore de bonnes occasions à saisir afin de profiler l'UNIGE. Il encourage les membres à visiter le site du FNRS pour voir la mise au concours du programme digital.
- Une boutique va être ouverte dans le hall d'Uni Dufour avec des « goodies » de l'UNIGE. Des étudiant-e-s ont été engagé-e-s ; la boutique visant à équilibrer les coûts, elle ne sera ouverte que 2h30 par jour.

Le Recteur présente Mme Brigitte Galliot, vice-rectrice qui s'occupe de la recherche, des ressources humaines et des questions relatives aux carrières, qui assiste à sa première séance de l'Assemblée.

Applaudissement de bienvenue.

Le Recteur informe que le vice-recteur Denis Hochstrasser, ayant fêté ses 65 ans dans le courant de l'été, a décidé de quitter le rectorat au 1^{er} novembre. Il s'agit de sa dernière séance. Le Recteur le remercie infiniment de son engagement.

Applaudissements nourris pour le vice-recteur Denis Hochstrasser.

M. Sciarini demande combien de projets NCCR le rectorat est-il en mesure de financer et quelles sont les disciplines des 3 projets retenus.

Le Recteur explique qu'il y a 2 projets en Sciences et 1 projet conjoint à la faculté de médecine et à la FAPSE avec « leading house » à Zurich. 6 projets seront retenus en dernière instance. Si 2 projets de l'UNIGE étaient retenus, ce serait un résultat remarquable. Dans le cas où plus de 2 projets NCCR étaient retenus, alors il faudrait se tourner vers le Conseil d'État pour négocier une augmentation de la dotation. La COB 2020-2023 est en discussion et il semble que 4 fois 2 millions supplémentaires seront versés. Cela ferait un total de 8 millions. Pour rappel, la COB 2015-2019 avait obtenu 4 millions. Des demandes particulières et des ressources supplémentaires, en complément de la COB, pourraient être formulées, notamment pour la stratégie numérique ou des projets NCCR.

Le président informe le recteur que la question du bureau « *Existe-t-il une raison scientifique ou autre qui justifierait la différence du taux d'encadrement (ratio enseignantEs/étudiantEs) conseillé entre les disciplines ?* » n'a pas reçu de réponse écrite. Lors de la séance du 23 mai dernier, à ce sujet, le recteur avait mentionné que la CRUS avait effectivement constaté une détérioration du taux d'encadrement en sciences humaines et établi un « ratio-cible » afin d'améliorer la situation. La réponse écrite devait détailler ses informations. Qu'en est-il ?

Le Recteur informe qu'il donnera sa réponse dans le cadre de la discussion sur les allocations des assistants taxe.

4. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT : VOTE

Le quorum tel que défini dans le Statut n'étant pas atteint, le vote est reporté à la séance d'octobre.

5. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Idem point 4.

6. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT : VOTE

Idem point 4.

7. APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2018-2019

Le calendrier est approuvé.

Les dates des séances 2018 sont les suivantes : les 31 octobre, 28 novembre et 19 décembre.

En 2019 : les 27 février, 27 mars, 8 mai et 19 juin.

8. ANONYMISATION DES EXAMENS : ÉTAT DES LIEUX DU RECTORAT

Le Recteur indique qu'il a demandé aux facultés de lui indiquer le nombre d'examens qui pourraient être anonymisés. La question sera reprise lors du CRD du 2 octobre prochain et le Recteur informera l'Assemblée de l'avancée des travaux.

9. GOUVERNANCE DE L'UNIVERSITÉ: PRÉSENTATION DU RECTEUR

Le Recteur informe que la réflexion se poursuit, notamment sur le contenu des séances de direction du lundi matin et de celles du rectorat le mercredi matin. La question du secrétariat général, de ses tâches et de son rôle, est également l'objet de réflexion.

Il ne souhaite pas entrer dans tous les détails du « catalogue d'idées » et relève quelques aspects dont :

- **La colonne vertébrale à réaffirmer** (p.4). Sur le volet « plan stratégique », il souhaite partager, lors d'une séance organisée le 1er octobre entre 12 h. et 14 h., un bilan du plan et mettre la stratégie en perspective. Une réflexion est engagée sur l'organisation de rencontres plus régulières avec le personnel. La transversalité est un sujet qu'il souhaiterait également traiter avec l'Assemblée. Une nouvelle organisation des dicastères devrait permettre de mieux répondre aux objectifs stratégiques transversaux.

- **Le secrétariat général doit être repensé** (p.7). L'objectif est d'avoir en juillet 2019 une réorganisation dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité du travail et le suivi des dossiers. L'organisation du travail du rectorat est également réfléchi, notamment l'organisation et le contenu des séances de direction.

- **Fossés culturels académiques/administratifs** (p.10). Sur le volet, relations entre académiques et administratifs, il a senti la préoccupation de l'Assemblée pour le thème. Il attend les réflexions du groupe de travail à ce sujet et relève que des mesures peuvent être prises pour améliorer les rapports.

- **Dicastères** (p. 15). Leur organisation relève de la compétence de direction du recteur. La définition sera établie en fonction de priorités qu'il souhaite mettre en place avec son équipe. Il signale que deux dicastères sont incontournables, l'enseignement et la vie étudiante et celui de la recherche auquel sera associé les questions de relations humaines et carrières. Il s'agira de dicastères pérennes. A côté, il souhaite un dicastère orienté « objectif stratégique » qui serait amené à être modifié. Aujourd'hui il s'agit du numérique, de l'intelligence artificielle et de l'innovation ; il souhaite consacrer un dicastère à cette problématique. Il mentionne encore un dicastère « métiers-structures », qui pourrait être composé notamment de la logistique et des bâtiments. Il pourrait être tenu par un membre du personnel administratif et technique. Il faudra modifier le Règlement du personnel pour permettre qu'un membre du PAT rejoigne le rectorat et puisse ensuite retrouver son poste. Cela n'est actuellement pas prévu. Le Recteur termine en relevant que les questions ouvertes de la page 29 pourraient être traitées par l'Assemblée. La contribution de tous est la bienvenue. Il informe que la réflexion sera menée lors de la prochaine du COSt en novembre.

Le président le remercie et ouvre la discussion. Sans question, il passe la parole à Mme Girardclos pour présenter le mandat du groupe de travail de l'Assemblée.

9.1. MANDAT ET COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLÉE

Mme Girardclos informe que le groupe s'est réuni une première fois et qu'il a discuté d'un mandat. Les membres représenteront, à tout de rôle, la commission afin d'avoir une expression diverse et variée. La commission rendra régulièrement compte de ses travaux à l'Assemblée. Une première présentation sera faite lors de la plénière du 31 octobre afin que le Recteur puisse intégrer les éléments aux discussions avec le COST. Le rapport final devrait être présenté le 8 mai. Les membres qui composent la commission sont nommés.

Le président remercie Mme Girardclos et passe aux questions.

M. Sciarini demande si la commission va travailler de manière indépendante vis-à-vis du rectorat. Il ne comprend pas très bien la logique de réflexions parallèles qui pourraient déboucher sur des pistes totalement opposées.

Mme Girardclos estime que la réflexion peut se mener sur plusieurs plans, certains thèmes étant réservés aux prérogatives du recteur, d'autres, plus en lien avec des sujets traités à l'Assemblée. L'organisation interne du rectorat ne va pas être traitée par la commission. L'Assemblée représentant tous les corps et traitant des grandes questions de politique universitaire, tous les thèmes qui ont été traités et qui relèvent de problématique de gouvernance pourront être analysés et des suggestions seront faites. Elle voit plutôt le travail de la commission comme une contribution complémentaire aux réflexions du rectorat plutôt qu'une contribution divergente.

M. Sciarini voit un risque, du moins théorique, de trajectoire divergente et il lui semble important que, de manière régulière, le rectorat soit associé à l'avancement des travaux afin d'éviter ce risque.

Le Recteur comprend la remarque de M. Sciarini dans le sens où de nombreux acteurs seront consultés, il cite le CRD, le COST et l'Assemblée. La seule manière d'avancer de manière constructive est de se tenir régulièrement informé.

Le président relève que la commission rendra des comptes de manière régulière à l'Assemblée à l'instar de ce qui avait été fait pour le groupe de travail « Émoluments ».

Mme Fontanet précise qu'une séance a déjà eu lieu avec le rectorat et **Mme Girardclos** ajoute que la commission ne travaillera pas en « silo ».

M. Crettenand relève que la question du secret de fonction n'est pas résolue au sein du groupe. Que peut-on dire et que doit-on taire. Il souhaiterait que ce problème soit réglé et que la commission le formule à l'intention du rectorat.

Le président donne lecture du mandat de la commission ad hoc « Gouvernance ». Il passe au vote.

Le mandat est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mandat commission ad hoc « Gouvernance »

L'Assemblée de l'Université, en vertu de l'art. 6 de son règlement interne, crée une commission ad hoc 'Gouvernance de l'Université' ayant pour mandat :

- de recenser les problèmes de gouvernance à l'échelle de l'institution et leurs conséquences pour les membres de la communauté;
- de formuler des suggestions visant à remédier à ces problèmes à court, moyen et long terme.

À cet effet, la Commission se fondera notamment sur les sources suivantes :

- le catalogue d'idées transmis par le Rectorat;
- les archives de l'Assemblée de l'Université et de la Commission du personnel;
- les auditions qu'elle aura conduites.

Afin de garantir leur caractère confidentiel, les témoignages recueillis dans le cadre des auditions seront anonymisés. Toute personne interne ou externe participant aux échanges de la Commission devra s'engager à ne pas divulguer le nom des auteurs des propos tenus et/ou des messages échangés. Les rapports de la Commission seront rédigés de façon à ne pas permettre l'identification d'individus spécifiques.

Les membres représenteront la Commission auprès de l'Assemblée à tour de rôle afin de permettre une expression diverse et variée. Sophie Desjacques Carnegie sera le contact de correspondance (e-mail et courrier) de la Commission.

La Commission rendra régulièrement compte de ses travaux aux membres de l'Assemblée, et ce dès la séance du 31 octobre. Le délai pour la présentation du rapport final est fixé au 8 mai 2019.

La Commission est composée des membres suivants :

Pour le Corps professoral : Didier Grandjean et Mathilde Fontanet
Pour le Corps intermédiaire : Stéphanie Girardclos et Yasmine Atlas
Pour le Corps administratif et technique : Sébastien Muller et Mathieu Crettenand
Pour le Corps étudiant : Léonard Truscello et Romain Boillat

10. STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU RECTORAT : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DE LA MISE EN ŒUVRE

Le vice-recteur de Werra présente la stratégie numérique à l'aide d'un document powerpoint (Annexe 1). Il se réfère au document « stratégie numérique », validé par le rectorat et le COSt et qui sera diffusé dans les prochains jours (ci-après).

Stratégie Numérique

Avant-propos

Le numérique constitue un enjeu économique, politique, social et scientifique majeur de notre époque qui transforme profondément le monde universitaire. Présent dans le quotidien des étudiantes et étudiants, des enseignantes et enseignants et des chercheuses et chercheurs, le numérique bouleverse les manières d'enseigner et d'apprendre, ouvre de nouveaux champs d'activités académiques, offre de puissants outils pour produire et partager les savoirs et favorise l'émergence de nouvelles interactions avec la cité. Le numérique est aussi facteur de changement et d'innovation pour les services administratifs et techniques des hautes écoles qui voient les prestations se dématérialiser, de nouveaux métiers apparaître et des outils de travail se multiplier.

Pleinement consciente de ces enjeux, l'Université de Genève a reconnu le numérique comme un axe transversal qui concerne toutes ses activités et l'a inscrit en 2015 dans son plan stratégique. Elle entend ainsi se profiler comme « actrice de la transition numérique et pionnière dans l'utilisation des nouvelles technologies »¹. Cet objectif inclut notamment le développement d'infrastructures et de services numériques, l'enseignement et la recherche sur le numérique, la mise en place de nouveaux modes de diffusion des savoirs ou encore l'optimisation de certains processus administratifs. C'est dans ce contexte que le rectorat a créé un dicastère dédié à « l'Université numérique » chargé de définir et piloter la stratégie numérique institutionnelle. Un *Bureau de la Stratégie numérique* (BSN) a également été mis en place en 2016 avec pour mission d'identifier et de connecter les acteurs du numérique au sein de l'institution et de fédérer les activités en matière de numérique tout en favorisant l'émergence de projets innovants.

Etape importante de l'élaboration de cette stratégie, quatre ateliers consultatifs d'une demi-journée se sont tenus à l'automne 2017, auxquels toute la communauté universitaire a été invitée à prendre part. Un site web participatif est venu compléter ce dispositif, permettant à chacun de contribuer à la réflexion et de poursuivre les échanges au-delà des ateliers. Cette large consultation a été suivie de discussions avec les facultés et les services communs. Elles ont permis de dégager les principaux axes d'activités numériques conduits dans l'institution comme ceux qui restent à développer.

Elle a permis d'asseoir une Stratégie numérique – accompagnée d'un Plan d'action – qui est celle de l'institution dans sa globalité. Le numérique n'y est pas uniquement abordé dans une perspective technologique, mais aussi du point de vue des transformations qu'il apporte pour les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, la communauté des chercheuses et chercheurs, le personnel administratif et technique et les partenaires de l'Université. Cette approche inclusive du numérique est également celle du Plan d'action, qui comporte des projets et initiatives issus des consultations et appelés à se concrétiser avec l'ensemble des acteurs de l'Université.

Jacques de Werra
Vice-recteur en charge de l'Université numérique
numérique

Francois Grey
Directeur de la Stratégie

¹ http://www.unige.ch/rectorat/static/2015/Plan_Strat_2015

Vision

Une stratégie qui tient compte des multiples facettes du numérique

L'Université de Genève a choisi d'élaborer une stratégie visant à embrasser le numérique dans sa dimension académique, sans se limiter au déploiement d'outils numériques et aux seuls aspects technologiques. Pour l'Université de Genève, le numérique est ainsi conçu comme :

- Un **objet** d'enseignement et de recherche : l'Université forme et prépare ses étudiantes et étudiants aux défis du numérique en leur donnant les moyens d'en comprendre les enjeux et de pouvoir y faire face. Le numérique n'est pas seulement appréhendé dans sa dimension technologique, mais également dans ses dimensions culturelles, économiques, juridiques ou sociales.
- Un **outil** d'enseignement et de recherche : l'Université de Genève offre à la communauté universitaire et à la société des services numériques qui leur permettent de bénéficier pleinement des avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière d'enseignement, de recherche et de services à la cité.
- Un **enjeu de société** : l'Université de Genève ambitionne de prendre part activement aux débats sur le numérique sur le plan local, national et international et entend contribuer par ses actions et initiatives aux plans stratégiques de l'État de Genève, de la Confédération suisse et des diverses organisations internationales avec lesquelles l'Université entretient des relations privilégiées.

Une stratégie pour soutenir les missions et valeurs de l'Université de Genève

La stratégie numérique de l'Université intègre les missions et valeurs exposées dans le plan stratégique « L'Université de Genève à l'horizon 2025 ». Elle propose des leviers pour consolider les liens entre l'Université et la Genève internationale, affirmer le rôle de référence régionale, nationale ou internationale de l'Université, favoriser l'émergence de domaines interdisciplinaires ainsi qu'asseoir le rôle pionnier de l'Université dans l'utilisation et le développement de nouvelles technologies numériques pour l'enseignement et la recherche.

La Stratégie numérique vient concrétiser la vision globale de l'Université en exposant une série d'objectifs destinés à renforcer les projets et activités numériques de l'institution, en développer de nouveaux, et contribuer ainsi à la transformation numérique en cours dans le monde académique et dans la société. En se dotant d'une stratégie numérique, l'Université de Genève entend :

- soutenir, développer et valoriser l'expertise de l'Université en matière numérique dans une perspective interdisciplinaire et globale ;
- favoriser la capacité d'innovation de l'Université en termes d'enseignement, de recherche et de services numériques ;
- développer des coopérations avec des partenaires externes (académiques et non académiques) en matière numérique ;
- contribuer à former la communauté universitaire et la cité à appréhender la transformation numérique de la société ;

- créer les conditions pour une utilisation adéquate et responsable du numérique par l'ensemble de la communauté universitaire.

Thèmes et objectifs

1. Le numérique : enjeu pour l'enseignement et la recherche

Le numérique transforme nos sociétés en profondeur. Il appartient au monde académique de comprendre et d'accompagner les changements induits par le numérique afin de mieux préparer les décideurs de demain à un futur globalisé et numérisé. Lieu d'émergence et de partage des savoirs, l'Université veut développer des enseignements et des recherches permettant de mieux appréhender le numérique et ses enjeux en tant qu'objets d'étude. L'Université s'engage également à saisir les opportunités du numérique pour offrir un enseignement de qualité et répondre aux enjeux de formation actuels et futurs tels que l'adaptation des locaux universitaires à la transition numérique ou encore l'innovation dans l'enseignement et l'évaluation des connaissances.

OBJECTIFS

1. Intégrer le numérique et ses enjeux dans la formation des étudiantes et des étudiants ;
2. Favoriser le développement de nouveaux champs de recherche sur le numérique ;
3. Soutenir la création et l'intégration de formes innovantes d'enseignement et d'évaluation des connaissances basées sur le numérique.

2. Le numérique : outil pour une science ouverte et connectée

L'innovation technologique modifie fondamentalement la façon dont la science et la recherche s'organisent. Grâce au numérique, des équipes de recherche du monde entier peuvent coopérer et accéder à un large éventail de données scientifiques. En outre, les publications scientifiques sont toujours plus accessibles, propulsées par la tendance à l'accès ouvert (*open access*) et à l'utilisation de plateformes numériques ouvertes. En tant qu'Université actrice de la transformation numérique, l'Université de Genève veut contribuer au développement d'une science ouverte et mieux connectée au service de la communauté scientifique et de la société.

OBJECTIFS

4. *Établir des conditions-cadres favorisant la diffusion et le partage des résultats de la recherche scientifique et la visibilité numérique des activités conduites à l'Université ;*
5. *Sensibiliser et former la communauté universitaire aux pratiques de l'enseignement et de la recherche en visant à diffuser des savoirs fondés sur des méthodologies ouvertes, participatives et inclusives ;*
6. *Soutenir la numérisation du patrimoine scientifique et culturel de l'Université et de ses partenaires afin d'en faciliter le partage et l'étude.*

3. Le numérique : axe de services à la société

Grâce à ses étroites interactions avec la société et aux nombreux partenariats conclus avec d'autres universités, des entreprises, des collectivités publiques ou des organisations internationales, l'Université de Genève contribue à façonner le monde numérique de demain dans toutes ses dimensions, elle prépare la société à faire face et à s'adapter à l'accélération de la transformation numérique.

OBJECTIFS

7. *Faire de l'Université un centre d'expertise et d'innovation en matière de numérique au service de la société ;*
8. Coopérer avec les partenaires de l'Université pour façonner la société numérique de demain;

Contribuer au débat politique et intellectuel sur le numérique et ses enjeux.

4. Le numérique au service de la communauté universitaire

Le numérique est une fantastique opportunité lorsqu'il simplifie les façons de travailler, de collaborer ou d'interagir, mais il comporte également son lot de risques et de frustrations, notamment s'il crée des inégalités ou s'il est introduit sans un accompagnement au changement. Face aux défis technologiques, l'Université de Genève applique une stratégie de développement numérique au service de l'humain, en intégrant les défis écologiques de notre temps. Elle veut offrir à chacune et chacun la possibilité d'acquérir les bases essentielles à la compréhension de la transition numérique. Elle veut développer des outils et services adaptés aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs, et accompagner les innovations numériques d'une réflexion sur les changements induits.

OBJECTIFS

1. *Développer les compétences numériques de base de l'ensemble de la communauté universitaire et amener chacune et chacun à utiliser les outils numériques de manière responsable et consciente ;*
2. *Limiter les impacts environnementaux causés par le numérique et utiliser le numérique dans une perspective de développement durable ;*
3. Accueillir les initiatives et contributions de la communauté universitaire pour élaborer des outils et des services adaptés à ses besoins et accompagner les changements induits par le numérique.

5. Une gouvernance pour répondre aux enjeux du numérique

Le numérique ayant des implications dans toutes les activités conduites au sein de l'Université, une gouvernance adéquate tenant compte des diverses composantes de l'institution est indispensable. Cette gouvernance doit permettre à l'institution d'être et de rester à l'écoute des projets numériques menés à l'Université et ailleurs et, surtout, d'innover et de développer de nouveaux savoirs en fédérant les acteurs du numérique de l'institution et en favorisant des collaborations avec des partenaires externes.

OBJECTIFS

4. *Instituer une gouvernance institutionnelle assurant une approche transversale du numérique ;*
5. *Assurer un ancrage des projets numériques dans les facultés, centres interfacultaires et services ;*
6. *Fédérer et coordonner les activités et projets numériques à l'interne et favoriser des collaborations avec des partenaires externes.*

Le président remercie de la présentation et passe aux questions.

M. Crettenand évoque les séances de consultation qui se sont tenues au Campus Biotech en 2017. Tous les corps y ont participé et c'était intéressant. Il souhaiterait une stratégie pour impliquer les collaborateurs dans la stratégie numérique. Il estime qu'un accompagnement au changement des méthodes de travail liées au numérique serait nécessaire et devrait être mis en place à l'attention des collaborateurs. Il souhaiterait voir ces aspects introduits dans le plan d'action. Par rapport à la gouvernance de la stratégie numérique, il faudrait réfléchir au rôle de la DISTIC, à celui du CUI et des facultés. Comment collaborer ensemble lorsque l'on réfléchit numérique ? Il a l'impression que le dialogue est absent. Il relève enfin que la GSEM pourrait être impliquée dans le management du projet. Ces réflexions pourraient être introduites dans le plan d'action qu'il se réjouit de découvrir en décembre.

M. de Werra remercie M. Crettenand de ses remarques. En ce qui concerne l'accompagnement au changement, le thème 4, « le numérique au service de la communauté universitaire » traite de cet aspect. Le rectorat y est sensible.

Mme Girardclos remercie de cette intéressante communication sur la stratégie numérique qui ouvre de passionnantes perspectives pour les activités futures de l'Université. Toutefois, en tant que chercheuse et enseignante, elle constate, dans son quotidien, que la numérisation de ses activités administratives ne lui a pas fait gagner du temps. Au

contraire, les applications administratives de l'UNIGE lui compliquent la vie et ont rendu son administration personnelle encore plus chronophage que lorsqu'elle était analogique. L'ensemble de ses activités administratives, telles la gestion des notes des étudiants, la distribution des matériel de cours (chamilo), les notes de frais, la commande de matériel, de software, d'ouvrages en bibliothèque, la consultation du memento et celle de ses fonds, la réservation des salles, la consultation du catalogue des cours, les tickets de panne informatique etc impliquent à chaque fois l'entrée de mots de passe, souvent réitérés, et généralement dans des environnements « utilisateur » différents. Cette galaxie d'interfaces, ces « logins », couplés à la nécessité parfois de ré-entrer ses coordonnées personnelles, représente une perte de temps colossale qui se fait aux dépens de ses tâches d'enseignement et de recherche. La promesse d'une administration simplifiée par le numérique ne s'est, de facto, pas réalisée. Elle a en outre, insidieusement, déplacé une partie du travail administratif vers les enseignants. Dans cette optique, il lui semble important que la stratégie numérique de l'Université résolve en priorité ces dysfonctionnements numériques avant d'espérer développer de nouveaux horizons.

M. de Werra est sensible à ce point. Il estime aussi que le numérique devrait amener une simplification des processus afin d'améliorer les conditions de travail. Il constate à cet égard que la transition du papier au numérique dans les processus administratifs n'est pas encore toujours organisée de manière optimale, car il est parfois encore nécessaire de procéder à des tâches non-numériques en dépit du processus de numérisation (p.ex. besoin d'imprimer et de signer certains documents - les relevés de notes -). Il faudrait ainsi idéalement mener la réflexion et la transition numérique jusqu'au bout, par exemple en réfléchissant à l'introduction de la signature électronique, afin de faire disparaître le besoin d'imprimer et de signer manuellement. Il y a dès lors encore des efforts à fournir et c'est la raison pour laquelle la stratégie comprend un axe qui mentionne « le numérique au service de la communauté universitaire ».

M. Picard relève que certaines salles, dont celle où siège l'Assemblée, ne sont pas rénovées. Il n'y a pas de système audio, pas de prises, etc. A quoi rime une grande stratégie dans un tel contexte ?

M. de Werra est là aussi pleinement conscient que la transition numérique suppose que des mesures pratiques soient mises en place dans les bâtiments, sachant toutefois que les ressources institutionnelles pour ce faire ne sont pas illimitées.

Le président a trouvé que placer le numérique comme enjeu interdisciplinaire favorisant l'ouverture, plaçant l'utilisateur au centre et intégrant la cité, est positif. Il relève que le plan d'actions devra tenir ses promesses et que la barre est haute. Les objectifs sont très généraux et généreux. Il se demande comment sera contrôlée la mise en œuvre de la stratégie. Y aura-t-il des mécanismes qui seront mis en place afin d'évaluer l'implémentation de la stratégie ? Le président apprécie les objectifs de la stratégie mais l'évaluation de la mise en place est tout aussi importante.

M. de Werra indique qu'une évaluation régulière des activités et projets du plan d'action est prévue. Cette question relève cependant d'une thématique plus générale qui est celle des processus de gouvernance applicables à l'UNIGE, qui concernent le numérique comme d'autres domaines et pour lesquels des réflexions sont en cours sur le plan institutionnel. En tout état, pour assurer un suivi de la stratégie numérique, il conviendra de mettre en place des mécanismes adéquats. En matière numérique, il faut cependant être conscient que toute une série d'activités et de projets existent déjà et se développent de manière indépendante au sein de l'université, par exemple les MOOC'S, sans que le Bureau de la Stratégie Numérique (BSN) ne soit intervenu. Ces activités et projets numériques vont poursuivre leur développement de manière décentralisée, sans faire intervenir activement le BSN. Comme l'a évoqué le Recteur lors de sa présentation tout à l'heure, un dicastère du numérique devrait être créé, avec pour mission d'assurer une coordination des différentes activités et projets numériques au sein de l'institution et de mettre en place des mécanismes de suivi.

Le président remercie le vice-recteur de la présentation. Il passe aux divers.

11. DIVERS.

Le président revient sur le report des points 4 à 6 de l'ordre du jour. Il regrette que le quorum ne soit pas atteint d'autant plus que cela n'est pas la première fois. Le président relève qu'il comprend que certains soient empêchés d'assister à la séance mais que dans ce cas, la moindre des choses est d'avertir et de s'excuser avant la séance.

La séance est levée à 20 heures 40.